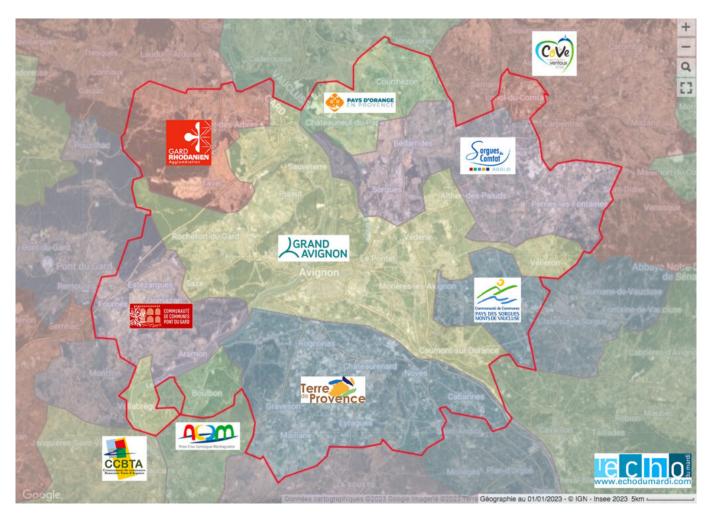


(cartes) CFE : les taux dans l'aire d'attraction d'Avignon



L'aire d'attraction d'Avignon, telle que définie par l'INSEE, est administrativement répartie en 2 régions, 2 zones scolaires, 3 départements, 10 intercommunalités et 48 communes*.

Pour les entreprises soumises à la Cotisation foncière des entreprises**, qui a remplacé la taxe professionnelle et la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) à partir de 2010, ce découpage a pour conséquence l'application de 10 CFE (Cotisation foncière des entreprises) avec des taux différents pour chaque intercommunalités. En conséquence, ces 'distorsions' peuvent pousser ces EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) à se trouver en concurrence par leur attractivité fiscale alors qu'elles font partie du même territoire économique.

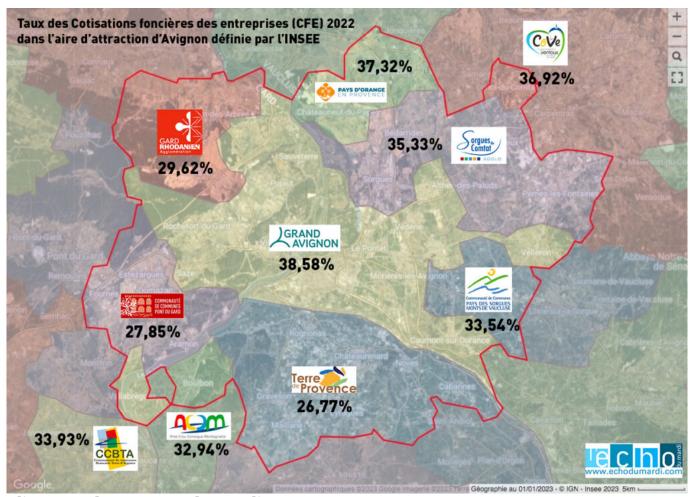




Ecrit par le 31 octobre 2025

Pour les entreprises, ces incohérences territoriales ne sont pas sans incidences puisque les impôts de ces dernières servent notamment à financer les infrastructures de mobilité et de transport. La LEO (voir carte en fin d'article) est l'exemple le plus ubuesque de cette situation. La tranche 2 sera financée seulement à hauteur de 2,1% par Terre de Provence***, desservira uniquement l'intercommunalité du Nord des Bouches-du-Rhône qui affiche la CFE la plus faible de l'aire d'attraction de la cité des papes. Alors avec seulement la tranche 1 et 2 de la LEO, de quoi siphonner la substance économique du Grand Avignon ? En tout cas, cela illustre parfaitement la dichotomie de ce territoire, coupé en deux en permanence entre ses zones économiques et ses espaces résidentiels.

Autre exemple révélateur : avec 3 fois plus d'intercommunalités pour 2 fois moins d'habitants que l'espace azuréen, le territoire rhodanien présente une fragmentation institutionnelle bien trop forte.



Cliquez sur la carte pour l'agrandir

Voici ci-dessous les taux de CFE de l'aire d'attraction d'Avignon par EPCI et classé de manière dégressive

16 communes dans la Communauté d'agglomération du Grand Avignon avec un taux de 38,58%



Avignon

Caumont-sur-Durance

Entraigues-sur-la-Sorgue

Jonquerettes

Les Angles

Le Pontet

Morières-lès-Avignon

Pujaut

Rochefort-du-Gard

Roquemaure

Saint-Saturnin-lès-Avignon

Sauveterre

Saze

Vedène

Velleron

Villeneuve-lès-Avignon

2 communes dans la Communauté du Pays Réuni d'Orange avec un taux de 37,32%

Châteauneuf-du-Pape

Courthézon

1 commune dans la communauté d'agglomération Ventaux Comtat Venaissin avec un taux de 36,92%

Loriol-du-Comtat

5 communes dans la Communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat avec un taux de 35,33%

Althen-des-Paluds

Bédarrides

Monteux

Pernes-les-Fontaines

Sorgues

1 Communtauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence avec un taux de 33,93%

Vallabrègues

2 communes dans la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse avec un taux de 33,54 %

Châteauneuf-de-Gadagne

Le Thor

1 Communauté d'Agglomération Arles-Crau-Camargues-Montagnette avec un taux de 32,94% Boulbon





6 communes dans la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien avec un taux de 29,62%

Lirac

Montfaucon

Saint-Geniès-de-Comolas

Saint-Laurent-des-Arbres

Saint-Victor-la-Coste

Tavel

5 communes dans la Communauté de communes du Pont du Gard avec un taux de 27,85%

Aramon

Domazan

Estézarques

Fournès

Théziers

9 communes dans la Communauté d'agglomération Terre de Provence avec un taux de 26,77%

Barbentane

Cabannes

Châteaurenard

Eyraques

Graveson

Maillane

Noves

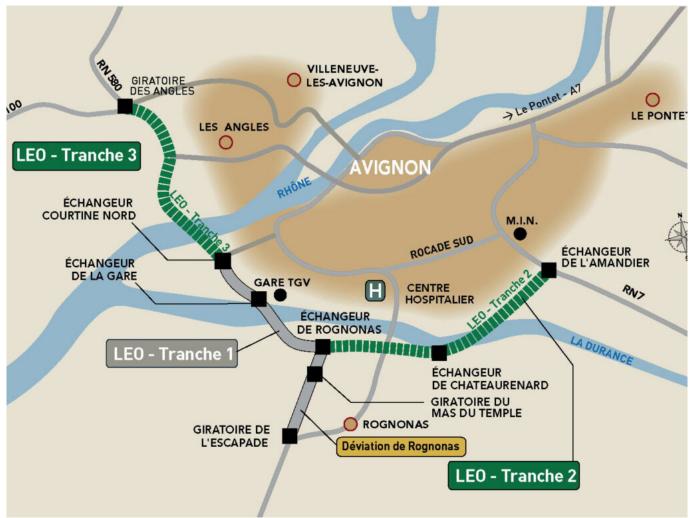
Rognonas

Verquières

Lire également : "(cartes) Avignon : une zone d'emploi de 285 797 habitants sans LEO"



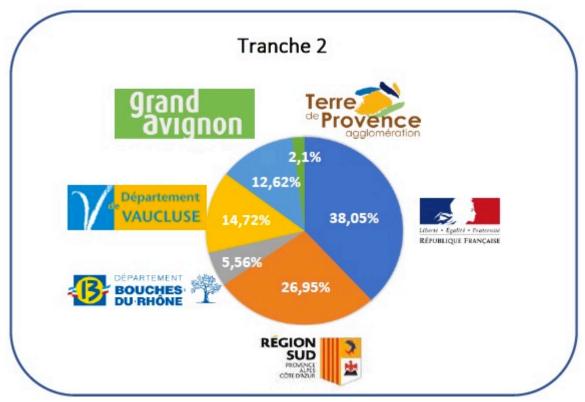




Le projet de liaison Est / Ouest d'Avignon, déclaré d'utilité publique le 16 octobre 2003 (il y a quasiment 20 ans) et dont seulement la tranche 1 est réalisée à ce jour. DR

- ${\rm *https://www.insee.fr/fr/metadonnees/cog/aire-d-attraction-des-villes-2020/AAV2020040-avignon\ https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2173}$
- ** La Cotisation foncière des entreprises (CFE) est assise sur la valeur locative des biens immobiliers utilisés pour les besoins d'une activité professionnelle. Elle est due dans chaque commune où l'entreprise dispose de locaux et de terrain ; ce sont les communes qui fixent les taux en vigueur.





La répartition du volet financier établie à date est la suivante : Coût estimé de la réalisation de la Tranche 2 : 183M€ dont 142,7 M€1 pour les travaux de la première phase à 2×1 voie élargisable

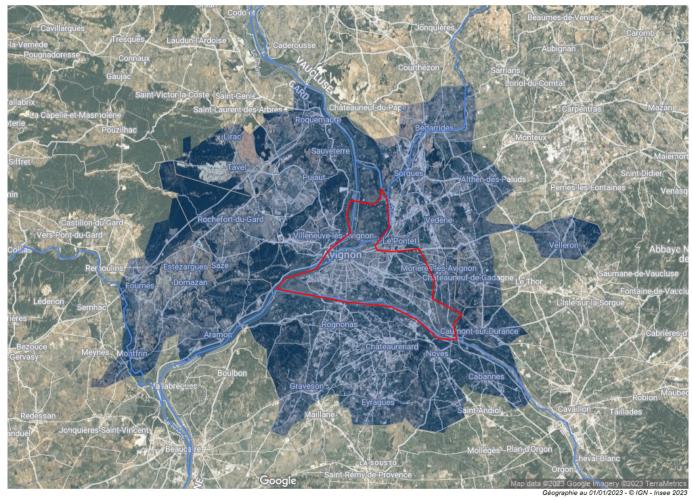
(cartes) Avignon : une zone d'emploi de 285 797 habitants sans LEO

31 octobre 2025 |



Ecrit par le 31 octobre 2025

Zones d'emploi 2020 - Source : Insee

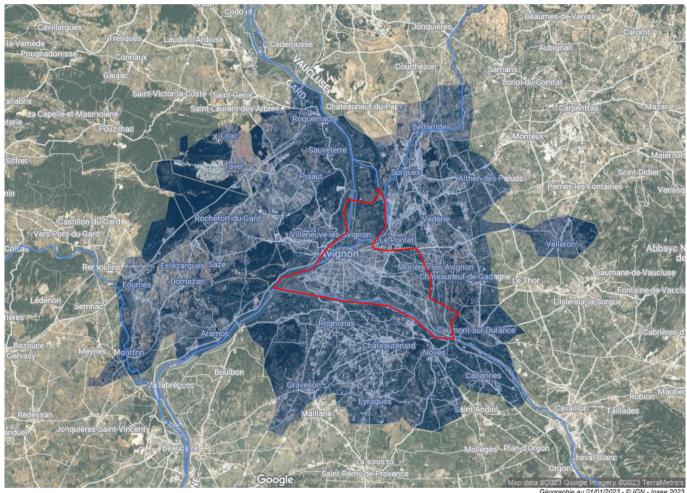


Les 285 797 habitants de la zone d'emploi d'Avignon, telle que définie par l'INSEE, sont administrativement répartis en 2 zones scolaires, 2 régions, 3 départements, 15 cantons, 5 SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), 7 intercommunalités et 36 communes*. Un 'éparpillement' qui n'est pas sans conséquences pour les infrastructures de la deuxième zone d'emploi inter-régionale de France après celle de Roissy-Charles de Gaulle, comme avec la LEO (Liaison Est-Ouest) où les financements de la région Occitanie ainsi que du département du Gard et leur élus du Gard avignonnais pointent aux abonnés absents.





Zones d'emploi 2020 - Source : Insee



Cliquez sur la carte pour l'agrandir

Dans la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les 13 communes du département du Département Vaucluse : 182 497 habitants

9 communes dans la Communauté d'agglomération du Grand Avignon

Avignon: 89 784 habitants (Canton d'Avignon 1, 2 et 3) Morières-lès-Avignon: 9 252 habitants (Canton d'Avignon 3)

Jonquerettes : 1 643 habitants (Canton du Pontet) Le Pontet : 16 815 habitants (Canton du Pontet)

Saint-Saturnin-lès-Avignon : 5 133 habitants (Canton du Pontet)

Vedène: 11 630 habitants (Canton du Pontet)





Velleron: 3 085 habitants (Canton du Pontet)

Entraigues-sur-la-Sorgue: 8 787 habitants(Canton de Monteux)

Caumont-sur-Durance: 5 295 habitants (Canton de Cavaillon)

3 communes dans la Communauté d'agglomération les Sorques du Comtat

Althen-des-Paluds: 2 901 habitants (Canton de Monteux)

Bédarrides : 5 537 habitants (Canton de Sorgues) Sorgues : 19 215 habitants (Canton de Sorgues)

1 commune dans la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

Châteauneuf-de-Gadagne : 3 420 habitants (Canton de l'Isle-sur-la-Sorgue)

Les 8 communes du Département des Bouches-du-Rhône : 45 666 habitants

Les 8 communes dans la Communauté d'agglomération Terre de Provence

Barbentane : 4 430 habitants (Canton de Châteaurenard) Cabannes : 4 498 habitants (Canton de Châteaurenard)

Châteaurenard : 16 494 habitants (Canton de Châteaurenard)

Eyragues : 4 501 habitants (Canton de Châteaurenard) Graveson : 4 957 habitants (Canton de Châteaurenard) Noves : 5 933 habitants (Canton de Châteaurenard) Rognonas : 4 048 habitants (Canton de Châteaurenard) Verquières : 805 habitants (Canton de Châteaurenard)

Dans la Région Occitanie

Les 15 communes du Département du Gard : 57 634 habitants

7 communes dans la Communauté d'agglomération du Grand Avignon

(dont l'intégralité des communes du canton de Villeneuve-lez-Avignon)

Les Angles : 8 533 habitants (Canton de Villeneuve -les-Avignon) Pujaut : 3 756 habitants (Canton de Villeneuve -les-Avignon)

Rochefort-du-Gard : 7 916 habitants (Canton de Villeneuve -les-Avignon)

Saze : 2 189 habitants (Canton de Villeneuve -les-Avignon)

Villeneuve-lès-Avignon : 13 435 habitants (Canton de Villeneuve -les-Avignon)

Roquemaure : 5 564 habitants (Canton de Roquemaure)





Sauveterre : 2 120 habitants (Canton de Roquemaure)

6 communes dans la Communauté de communes du Pont du Gard

Aramon: 4 235 habitants (Canton de Beaucaire)

Domazan: 971 habitants (Canton de Redessan) Estézargues: 659 habitants (Canton de Redessan) Fournès: 1 102 habitants (Canton de Redessan) Montfrin: 3 121 habitants (Canton de Redessan) Théziers: 1 004 habitants (Canton de Redessan)

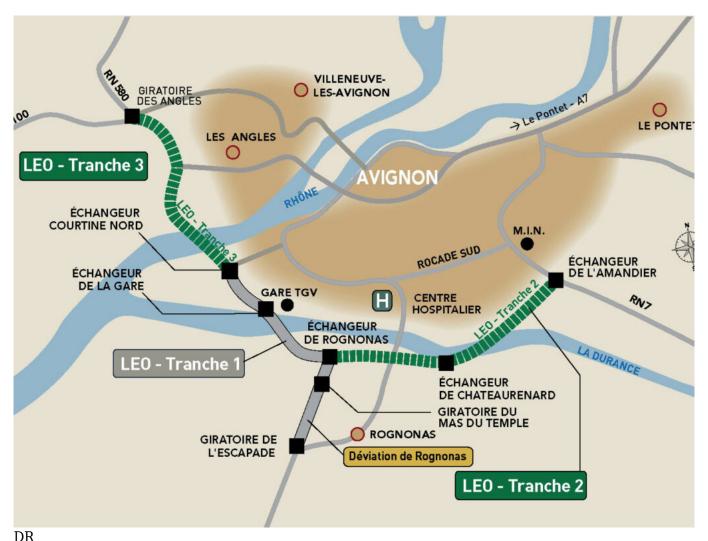
2 communes dans la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien

Lirac : 939 habitants (Canton de Roquemaure) Tavel : 2 090 habitants (Canton de Roquemaure)

La LEO

Le projet de liaison Est / Ouest d'Avignon, déclaré d'utilité publique le 16 octobre 2003 (il y a quasiment 20 ans) et dont seulement la tranche 1 est réalisée à ce jour.





Lire également : "LEO : le Conseil d'orientation des infrastructures à la rescousse du 3e pont d'Avignon sur le Rhône"

* https://www.insee.fr/fr/metadonnees/cog/zone-d-emploi-2020/ZE20200053-avignon



Présentation du dispositif 'Talents et Territoires' pour les startups et PME de Paca



Le groupement de grandes entreprises de la Région Sud <u>Espace Mapp</u> présentera son dispositif 'Talents et Territoires' lors d'un webinaire, le mardi 18 juillet, à destination des startups et PME de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur de moins de 50 salariés. Un rendez-vous organisé en partenariat avec, entre autres, <u>Carpensud</u> et <u>Luberon & Sorgues Entreprendre</u>.

Ce dispositif favorise le partage, les échanges et les connexions entre les startups, PME et les grandes entreprises du territoire au travers d'un mentoring et de l'animation d'une communauté. Au programme du webinaire : présentation du dispositif, témoignages de mentorings réussis grâce à 'Talents et

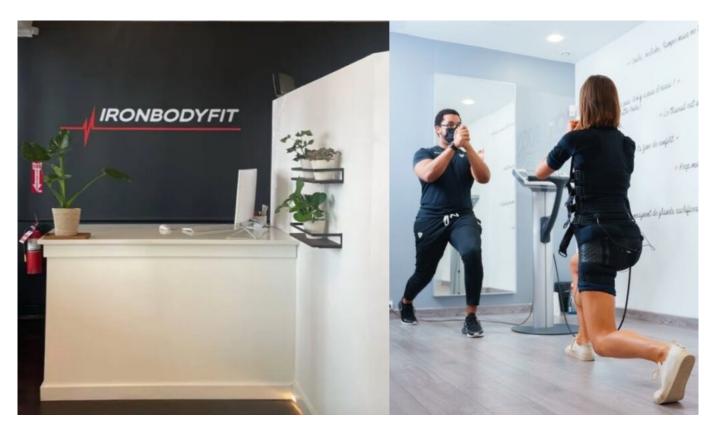


Territoires', échanges pour qualifier les besoins des startups et PME participantes, et prises de rendezvous.

Mardi 18 juillet. De 9h à 10h. Inscription en ligne obligatoire.

V.A.

L'enseigne avignonnaise Iron Bodyfit ouvre son 19^e studio en région Paca



L'entreprise <u>Iron Bodyfit</u>, dont le siège se situe à Avignon, est spécialisée dans l'électro-myo-stimulation (EMS). Seulement quelques semaines après l'ouverture d'un nouveau <u>studio à Pertuis</u>, l'enseigne ouvre son 19^e en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, <u>à Grasse</u> dans les Alpes-Maritimes.



L'entreprise renforce donc sa présence dans la région. Elle comptabilise déjà des studios dans les Alpes-Maritimes (Antibes, Cagnes-sur-mer, Le Cannet, Mandelieu-la-Napoule, Nice, Saint-Laurent-du-Var), dans le Vaucluse (Avignon, Carpentras, Cavaillon, Orange, Pertuis), dans les Bouches-du-Rhône (Châteaurenard, Istres, La Ciotat, 2 studios à Marseille, Salon-de-Provence) et dans le Var (Saint-Raphaël).

Pour rappel, la société avignonnaise a enregistré un chiffre d'affaires de 23,5 millions d'euros en 2022 et n'a cessé de croître depuis sa création en 2015 par <u>Hadri Jaffal</u> et <u>Johan Ghu</u>. Elle compte aujourd'hui plus de 140 studios, dont plus de 115 en France.

Lire également : 'Iron Bodyfit : l'entreprise qui place le bien-être de ses adhérents au premier plan'

V.A.

Deux communes vauclusiennes bénéficient du Fonds vert pour la biodiversité, le tri et les biodéchets

31 octobre 2025 |



Ecrit par le 31 octobre 2025



Le Fonds Vert est le fonds d'accélération de la transition écologique des territoires mis en place par le gouvernement. En Paca, 1,7M€ a été attribué pour soutenir des projets relatifs à la biodiversité, le tri à la source et la valorisation des biodéchets. Les communes de Villars et d'Oppède vont pouvoir bénéficier d'une partie de cette somme.

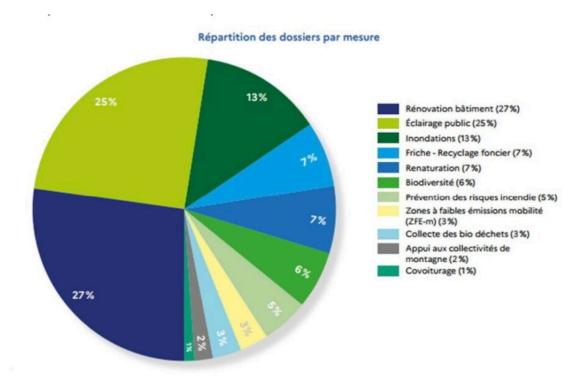
Au début du mois d'avril a eu lieu le premier comité de programmation des mesures régionales du Fonds vert. 200 000€ sont prévus pour soutenir certaines collectivités de la région, dont la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, et pour conduire les études de mise en œuvre et d'évaluation du tri à la source des biodéchets sur leurs territoires. 1,5M€ seront investis dans plusieurs autres projets de la région Sud en ce qui concerne la stratégie nationale pour la biodiversité.

C'est donc 1,7M€ qui a été attribué en tout. Une partie du montant va profiter à la commune de Villars pour la rénovation énergétique globale de son école, mais aussi à la commune d'Oppède pour le remplacement des chaudières à fioul par des pompes à chaleur air/eau dans les bâtiments communaux. La commune de Villars recevra 133 131€ et celle d'Oppède 149 600€ pour leur projet respectif.

Le Fond Vert rencontre un véritable succès en Paca. Au 18 avril 2023, 619 dossiers ont été déposés pour



une demande globale de 300M€ de financement. La majorité de ces dossiers concerne la rénovation des bâtiment et l'éclairage public.



Le prochain comité de programmation des mesures régionales aura lieu le 3 mai prochain, pour examiner de nouvelles demandes de financement relatives à la stratégie nationale biodiversité et au tri à la source et la valorisation des biodéchets, ainsi que les demandes de financement déposées au titre du recyclage foncier.

V.A.

Le Comité régional de tourisme Paca fait un geste pour un emploi plus durable







La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur se dote du <u>Groupement d'employeurs du Sud pour un tourisme engagé</u> (GESTE) afin de favoriser un emploi responsable et durable au sein du secteur du tourisme.

Le Comité régional de tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRT Paca) vient de donner naissance au Groupement d'employeurs du Sud pour un tourisme engagé. Cette organisation a été créée en partenariat avec le <u>Lab RSE innovation</u>, la <u>Région Sud</u> et le <u>préfet de la région Paca</u>, mais aussi le <u>Crédit Agricole Alpes Provence</u>, <u>Sprint RH</u>, <u>Pôle emploi</u>, et la <u>Direction régionale de l'économie</u>, <u>de l'emploi</u>, <u>du travail et des solidarités (Dreets) Paca</u>.

L'objectif de ce groupement est de transformer des métiers saisonniers ou des contrats courts en emplois durables, en jouant sur la double saisonnalité été/hiver sur l'ensemble de la région et le partage de salariés dans un même bassin d'emploi. GESTE repose sur la volonté de motiver la dynamique RSE des



recrutements. Il se veut la solution pour accéder à des emplois plus respectueux des temps de vie, du besoin de sécurisation et de meilleures conditions de travail en accord avec les enjeux sociaux et sociétaux du tourisme.

Une plateforme pour les employeurs et pour les candidats

Les employeurs peuvent <u>adhérer au groupement via son site internet</u>. GESTE prend en charge le recrutement et décharge les entreprises de toutes les tâches administratives liées à la phase d'embauche et à la gestion de la personne recrutée durant son contrat. Le groupement promet confiance mais aussi économie puisque l'employeur ne prend en charge que les coûts salariaux relatifs à l'utilisation de la personne intégrée dans son équipe et aux frais de gestion de GESTE, qui sont inférieurs au coût de l'intérim.

Pour ce qui est des candidats, l'organisation garantit simplicité, sécurité et progression professionnelle. Le candidat a juste à <u>remplir sa candidature sur le site de GESTE</u>. « Nous transformons vos CDD en CDI », affirme le groupement qui promet un seul contrat et un seul statut salarial à la place de plusieurs contrats à temps partiel, ainsi qu'un parcours sécurisé et accompagné pour plus de stabilité.

V.A.

Vaucluse : le 1er médecin salarié par le Département recruté pour le centre-ville d'Avignon

31 octobre 2025 |



Ecrit par le 31 octobre 2025



Malgré son attractivité, le Vaucluse est le département de la Région Sud qui a la plus faible densité de généralistes. Et 85 médecins libéraux pour 100 000 habitants. Phénomène aggravant, la moitié d'entre eux ont ont plus de 55 ans et l'an dernier, 45 sont partis, soit à la retraite, soit ailleurs.

« Il y avait donc urgence à lancer un plan santé, en se basant sur ce qui marche ailleurs, en Saône et Loire, Charente-Maritime, dans le Gers par exemple, pour recruter nous-mêmes, puisque c'est une compétrence que nous accorde la Loi 3DS » explique la Présidente de l'exécutif départemental, Dominique Santoni, en liaison avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ARS (Agence régionale de santé), la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie), le Conseil de l'Ordre des Médecins et des associations d'élus.



Lire également : "Dominique Santoni : « Ce que je veux, c'est changer la vie des Vauclusiens »"

L'an dernier, une campagne de communication a été lancée dans la presse nationale, à la radio et à la TV pour les attirer en leur promettant un salaire en fonction de leur ancienneté et de la grille indiciaire, plus de souplesse et moins de contraintes administratives dans la pratique de leur métier (paperasse, gestion, prise de rendez-vous par <u>Doctolib</u>). D'autant plus que le médecin de papa qui travaillait jour et nuit, week-end compris, c'est fini. Maintenant les médecins, hommes et femmes, souhaitent avoir une vie plus équilibrée entre le cabinet, la famille et les loisirs.



La campagne de communication réalisée par le Département de Vaucluse

Claudio Tatullo, ce 1er médecin salarié a donc a 40 ans, il est né dans la région des Pouilles, en Italie et a travaillé 5 ans dans une clinique de St-Rémy de Provence, un centre de rééducation fonctionnelle, avant de poser ses valises à Avignon. Il consulte depuis lundi dans le nouveau cabinet installé au n° 19 Place de l'Horloge. « Je voulais changer de vie, ici je ne gère pas les démarches administratives, les appels téléphoniques, je suis accompagné par une assistante. En Italie j'ai travaillé dans le secteur libéral pour l'équivalent de la 'Guardia médicale' (équivalent de SOS Médecins) avec des urgences H 24, week-end compris, c'est enrichissant mais usant. »

Il poursuit : » Ici, je vais pouvoir me concentrer sur le patient, le suivre dans la durée, avec une prise en charge globale comme médecin traitant. Je travaille du lundi au vendredi de 9h à 18h, après je vais gérer



ma vie privée comme je l'entends, profiter des paysages, des randonnées, des loisirs, de la vie culturelle, du climat du Vaucluse ».



Inauguration du centre du Réseau Départemental de Santé, nouvellement ouvert place de l'Horloge à Avignon.

Le local de 120m2 inauguré jeudi matin est composé d'une salle d'attente, de 2 cabinets de consultations, d'un salle de soins pour les urgences et le dépistage gynécologique de cancers du col de l'uterus, d'un bureau administratif. C'est <u>Romain Natale</u>, un psycho-motricien de formation, qui coordonne l'ensemble de la structure, le local pour qu'il qu'il soit opérationnel : mobilier, équipement médical, ordinateurs.

La présidente du département insiste : « Nous ne faisons pas de concurrence aux médecins libéraux, nous sommes complémentaires pour répondre aux préoccupations des Vauclusiens, pour lutter contre la désertification médicale. En tout, nous avons déjà recruté 9 médecins qui vont s'installer à Cadenet, Apt, Valréas, la machine est lancée. C'est du cousu main, nous allons là où l'offre de soins est insuffisante et le



médecin salarié se consacre entièrement à son patient, c'est cela qui les a séduits! Pas besoin de se préoccuper de la paperasse, des prises de rendez-vous, de tout l'aspect administratif qui est particulièrement chronophage ».

Lire également : "Le Vaucluse capitale régionale de la télémédecine"

Dominique Santoni poursuit : « Notre département est attractif, offre une qualité de vie et ce 'Plan Santé' est une fusée à 3 étages. Le 1er, c'est l'installation de ces médecins qui vont mailler le territoire. 2ème acte : un bus itinérant qui va quadriller les zones isolées, notamment sur le Plateau de Sault. Le 3ème, la télé-médecine, puisque grâce à Renaud Muselier, le président de la Région Sud, nous sommes département-pilote. Par exemple, les spécialistes en ophtalmologie de l'Hôpital d'Apt poseront le diagnostic d'un patient de l'Isle sur la Sorgue, il n'aura pas à se déplacer, il ira juste chez son médecin ». Une dernière étape pourrait être franchie avec le déplacement de médecins au domicile de malades très isolés.



Ce dispositif innovant coûtera entre 800 000€ et 1 M€ par an au Conseil Départemental. Selon les besoins, 18 médecins pourront être recrutés l'an prochain, encore plus l'année d'après. « L'important, nous l'avons vécu lors de la crise sanitaire, c'est de renforcer notre de soins. C'est notre choix politique au service de tous les Vauclusiens » a conclu la présidente Santoni.

La Région Sud soutient l'installation de bornes de charge électriques dans les copropriétés

31 octobre 2025 |



Ecrit par le 31 octobre 2025



En 2019, la <u>Région Sud</u> a lancé son dispositif 'Zéro émission sur la route' afin d'aider ses habitants au déploiement des véhicules électriques. Aujourd'hui, elle a de soutenir l'installation de nouvelles bornes de recharge électriques au sein des copropriétés.

La transition énergétique et l'atteinte d'une neutralité carbone font partie des priorités de la Région Sud. « Nous devons penser à une nouvelle mobilité, avec des transports durables et respectueux de l'environnement », explique Renaud Muselier, président de la Région. Le dispositif 'Zéro émission sur la route' a déjà permis plus de 65 opérations représentant 800 bornes de charge électriques, 80 véhicules électriques, et 3,5 millions d'euros de subventions.

Depuis le début de l'année, les prix des carburants ne cessent d'augmenter et la qualité de l'air continue de se dégrader. Ainsi, la Région Sud a décidé d'élargir les aides relatives au dispositif 'Zéro émission sur la route' et de soutenir l'installation de nouvelles bornes de charge électriques dans les copropriétés afin que leurs habitants puissent recharger leur véhicule directement chez eux.

V.A.





Hausse du prix de l'énergie : quel impact sur les transports de la Région Sud?



La hausse du prix de l'énergie touche forcément les transports. En 2023, les tarifs de ces derniers devraient par conséquent augmenter. Pour éviter une hausse trop importante, la Région Sud va prendre en charge une partie des surcoûts de ses transports.

Malgré la hausse du prix de l'énergie, la Région Sud a décidé de maintenir l'intégralité de son offre de transports, c'est-à-dire près de 550 TER et plus de 1 700 cars par jour. Les surcoûts liés à la hausse du



prix de l'énergie devraient représenter 30 millions d'euros pour les transports régionaux en 2023.

Ainsi, la Région Sud a annoncé prendre en charge 80% de ces surcoûts, ce qui équivaut à environ 24 millions d'euros. Les 6 millions d'euros restants nécessiteront une hausse limitée des tarifs sur les transports régionaux. Ainsi, le prix des billets unitaires, principalement achetés par les vacanciers, va augmenter de 5,68%, et les tarifs des abonnements Zou! de 3%. Cette potentielle hausse des prix va faire l'objet d'un vote en assemblée plénière le vendredi 16 décembre prochain.

V.A.